



# Info-délits



## Division prévention criminalité

**Votre Gérant de sécurité :**  
Adjudant Gilles Perruchoud  
Route de Lausanne 32  
1400 Yverdon-les-Bains  
☎ 024 557 70 07  
☎ 078 615 00 20  
[gilles.perruchoud@vd.ch](mailto:gilles.perruchoud@vd.ch)



## CHAVORNAY – BAVOIS

**Votre poste de gendarmerie :**

Grand-Rue 76  
1373 Chavornay  
☎ 024 557 79 21



**Urgence : 117**

### MARS 2019

Date	Délit	Endroit :	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
01.03	Tentative de vol par effraction	Grand'Rue	Cave	Pénétré librement dans le bâtiment puis forcé 2 portes	
03.03	Vol par introduction clandestine	Rte d'Yverdon	Appartement	Pénétré par porte palière non verrouillée	
13.03	Vol par effraction	Ch de l'Epignau	Villa	Forcé fenêtres coulissantes	
20.03	Vol simple		Véhicule	Emporté divers effets dans habitacle non verrouillé	
21.03	Cybercriminalité	Rue de la Cité	Internet	Compte mail et d'achat-vente en ligne piratée	
22.03	Vol par introduction clandestine	Rte de Chavornay / Corcelles	EMS / chambre	Emporté diverses valeurs	

### **Vols dans les véhicules :**

Chaque mois je relève un certain nombre de cas de vols dans des véhicules, qu'ils soient verrouillés ou non. Cette information a déjà été donnée il y a quelques mois, mais le phénomène est toujours existant. Voici quelques précautions à prendre lorsque vous laissez votre automobile stationnée dans un endroit public ou pour la nuit devant votre domicile.

### **Ne serait-ce que pour un court instant :**

- Verrouillez les portes et remontez les vitres de votre véhicule systématiquement et contrôlez leur bonne fermeture, même après avoir utilisé la télécommande.
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule en laissant les clés sur le contact, ou le moteur en marche.
- Ne laissez pas dans votre véhicule d'objets à la vue du public (documents, sac, appareil photo, lunettes, téléphone, portefeuille, menue monnaie, etc.)
- Laisser la boîte à gants ouverte peut donner l'indication que votre habitacle est inintéressant.
- Ne considérez pas le coffre de votre véhicule comme un lieu sûr pour la protection de vos objets et équipement de valeur; toutefois le coffre est moins souvent visité que l'habitacle. Si vous devez y déposer des objets, faites-le au moment du départ et non lorsque vous arrivez à destination.
- En roulant, prenez l'habitude de verrouiller vos portières et ne déposez pas de valeurs sur le siège du passager avant avec la vitre partiellement ou complètement ouverte.

### **Comment réagir en cas de vol :**

- Je ne touche à rien.
- J'appelle le 117 pour être orienté sur les démarches à entreprendre.
- Je fais immédiatement bloquer mes cartes de crédit et de débit (paiement sans contact.)
- Pour les téléphones portables, j'appelle mon opérateur pour faire bloquer la carte SIM et l'appareil.
- Je prépare un inventaire des objets volés et des dommages commis sur mon véhicule en prévision d'un dépôt de plainte.

G. Perruchoud adj

